



COMITÉ DE DÉFENSE DE BEAUGRENELLE FRONT DE SEINE CHARLES MICHELS

31, rue Robert de Flers, PARIS 15^{ème}

Association loi 1901 <http://defense-beaugrenelle.org/>

Courriel : contact@defense-beaugrenelle.org

Paris, le 17 JANVIER 2026

Madame, Monsieur, chers adhérents et amis,

En ce début d'année, nous voulons réaffirmer notre volonté de poursuivre avec vous l'aventure commencée il y a 20 ans dans le quartier : le rendre plus agréable à vivre, lutter contre les atteintes à la qualité de vie et combattre les mauvais coups.

Oui, nous avons besoin de nous défendre collectivement, au sein du COMITÉ. L'outil existe ; à nous toutes et tous de nous en saisir et de l'utiliser.

Pour cet objectif, nous vous lançons aujourd'hui un appel. Plus fort que d'habitude.

En 2025, nous avons perdu près de 60 adhérents, une dizaine en raison des aléas de la vie. Nous venons d'adresser une lettre aux 50 d'entre vous en souhaitant qu'ils nous rejoignent en 2026, le plus rapidement possible.

Nous en prenons notre part de responsabilité. Le changement de direction jusqu'à la démission « forcée » de la présidente en exercice du 10 mars au 24 novembre 2025 nous a fait perdre de précieuses occasions, et n'ont pas permis de déployer pleinement nos activités.

Nous vous proposerons rapidement d'autres méthodes de travail dont la première sera la recherche d'un travail plus collectif, et la seconde des liens plus réguliers avec vous, les adhérents. C'est vrai, nous ne vous le cachons pas, nous sollicitons de chacun d'entre vous, un engagement suivant vos moyens.

Le COMITÉ a besoin de votre participation pour formuler des propositions, dialoguer avec le plus grand nombre d'habitants, et trouver les formes d'actions adaptées à la situation dans le quartier. Notre crédibilité n'a jamais été mise en cause mais nous n'avons peut-être pas su mieux faire connaître nos exigences et nos propositions.

Rassembler, comme le prévoient nos statuts, tous celles et ceux, quelque soient leurs opinions politiques, religieuses, philosophiques ou leur mode de vie est un exercice exigeant. Mais nous réaffirmons que les ambitions électorales, personnelles n'ont pas leur place au COMITÉ. Chacun dispose d'autres espaces pour cela.

En cette période électorale, nous nous adresserons à l'ensemble des candidats aux élections municipales (les têtes de listes dans l'arrondissement et à PARIS, puisque contrairement au passé, chaque électeur pourra voter pour élire directement le maire de la capitale)

Mais nous voulons vous dire que nous restons vigilants. La vie nous a appris à nous méfier des promesses et des engagements pas tenus. Notre expérience nous montre qu'il faut voter, bien sûr, mais surtout poursuivre la mobilisation et la lutte après les élections afin de faire aboutir nos revendications.

Quels que soient les élus ! Vous pouvez compter sur nous pour aller dans ce sens.

Nous voulons en débattre avec toutes celles et ceux d'entre vous qui veulent se faire entendre, pas seulement le jour des élections, mais tout le temps, chaque fois que la situation l'exige.

Et en ce début 2026, les sujets sont nombreux.

Venez en débattre avec nous, lors de l'Assemblée générale dont vous avez déjà reçu la convocation et l'ordre du jour, le JEUDI 22 JANVIER, à 18h30, au 44 Rue FINLAY.

Bien cordialement.

Le Bureau du Comité de Défense

NOS BREVES DU MOIS

1) Qui a pris la décision de fermer les piscines KELLER et MOURLON pendant les vacances scolaires de Noël et de fin d'année ? Et pour quelles raisons ?

Cette décision a privé les enfants et leurs familles, les sportifs, ainsi que tous les habitants ne pouvant quitter Paris, de l'accès à un service municipal précisément au moment où ils étaient le plus disponibles pour en profiter.

Et aujourd'hui, **quelle justification est donnée à la fermeture pour trois mois de la piscine KELLER**, pourtant rénovée au prix de lourds travaux il y a seulement quelques années ?

Cette fermeture pénalise directement les élèves des écoles primaires, privés de l'apprentissage de la natation, mais aussi l'ensemble des usagers réguliers.

La piscine MOURLON, seule alternative, **ne peut à elle seule absorber l'ensemble des publics concernés**. Cette situation crée une saturation des équipements, une dégradation des conditions d'accueil et une inégalité d'accès à un service public essentiel

2) Voyant de nouveaux travaux, 1 an après les premiers, les résidents de la TOUR BEAUGRENELLE, rue LINOIS

(192 appartements) ont pensé qu'ils auraient enfin la possibilité de « dépose minute » devant leur immeuble ; que la pétition signée par des centaines d'entre nous, soutenue par notre Comité, avait enfin été prise en compte par M. BELLIARD, Adjoint à la Maire de Paris.

Pas du tout, citoyennes, citoyens : ces travaux visaient uniquement à répondre aux **besoins de livraison des commerçants du centre commercial**. Les places existantes devant la tour et le quai du Monoprix étant jugées insuffisantes, le dispositif séparant la piste cyclable de la chaussée a été abaissé.

Résultat prévisible : une perte de sécurité pour les cyclistes, les véhicules stationnant à cheval sur la piste ; une **circulation encore plus difficile**, avec des embouteillages bloquant régulièrement les **secours**, les **ambulances** et les **bus des lignes 30 et 70** ; des **nuisances accrues pour les riverains**, davantage de bruit et de **CO₂**, alors même que la pollution diminue ailleurs dans Paris. Pourquoi pas rue Linois ? Parce que le **centre commercial pèse sur les décisions**.

À quand une **étude globale de nos deux quartiers**, et non de simples aménagements routiers, dans un secteur de plus en plus fréquenté, notamment par les touristes ?

Quels élus accepteront enfin de nous écouter et surtout de nous entendre afin de stopper tout nouveau projet aggravant la situation ?

3) Carrefours Rouelle / Brazzaville / Emeriau / Saint-Charles / Viala / Sextius-Michel : une dangerosité avérée

Ces carrefours sont quotidiennement fréquentés par des centaines d'enfants des écoles maternelles et primaires du secteur. Leur dangerosité ne peut plus être niée.

La preuve en est la présence, place de Brazzaville, d'un **agent de la circulation**, unanimement apprécié pour sa disponibilité et son efficacité, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école Rouelle. Mais cela ne suffit plus.

La circulation automobile y est de plus en plus dense, tout comme les flux piétons. Les usages se multiplient, les conflits aussi, et les risques s'aggravent.

Qu'attendent les élus pour faire respecter effectivement la limitation de vitesse à 30 km/h ?

Les outils existent : contrôles, radars, sanctions. Sans application réelle, la règle reste lettre morte.

La sécurité des élèves des écoles **Rouelle, Sextius-Michel et Emeriau** est directement en jeu, tout comme celle des habitants et des usagers de ces quartiers.

Face à cette situation, le **Comité de Défense** a décidé de créer un **groupe de travail** couvrant les quartiers **Dupleix / La Motte-Picquet et Emeriau / Zola**, autour des thèmes :

- Sécurité routière,
- Sécurité des biens et des personnes.

Ce groupe de travail sera ouvert à votre participation, adhérents et habitants.

Nous reviendrons très prochainement vers vous afin de construire ensemble un diagnostic partagé et des propositions concrètes à adresser aux élus.

RAPPEL :

1°) **ASSEMBLÉE GENERALE LE JEUDI 22 JANVIER 2026**, 44 rue FINLAY- 18h 30 - Suivi du buffet convivial permettant de mieux se connaître ! C'est essentiel.

Inscrivez-vous, soit par mail, soit en téléphonant au 06 61 47 84 06

2°) Pour alléger la tâche fastidieuse mais indispensable de notre trésorière, ne tardez pas à régler votre cotisation annuelle, **maintenue à 5 €**. Suzanne BOUVIER vous en remercie d'avance. En P.J. un bulletin d'adhésion 2026.